

## DÉCISION N° 2023-03

### Prise en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales

Le Président du SYDELON,

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020-18 du 23 septembre 2020 portant délégation au Président de certaines attributions énumérées à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'expiration à la date du 5 mai 2023 du certificat à usage d'authentification et de signature installés sur une clé cryptographique nominative établis au nom de Michel PAQUET,

Considérant qu'il est nécessaire de renouveler ce certificat pour continuité de services,

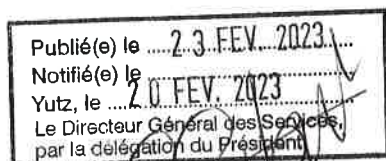
### DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup> :** d'accepter et de signer la proposition financière incluant l'option SERENITE (en cas de changement de titulaire du poste, obtention d'un certificat pour la durée restant à courir) de la société JVS-Mairistem, pour un montant estimé à 400 € HT soit 480 TTC.

**Article 2 :** Le certificat sera valide compter du 6 mai 2023 pour une durée de 3 (trois) ans.

Les crédits sont inscrits au budget.

Fait à Yutz, le 20 février 2023.



Stéphanie SIEBERT



Le Président

# RENOUVELLEMENT CERTIFICAT ELECTRONIQUE

## BON DE COMMANDE



SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS DE LORRAINE NORD  
57970 YUTZ

N° de client : 18540

Nom de l'agent référent : SCHMIDT Matthieu  
Adresse mail : matthieu.schmidt@sydelon.fr - Téléphone : 03 82 88 69 64  
(à compléter pour assurer un suivi optimal de votre dossier)

Descriptif	Prix unitaire H.T. pour 3 ans	Quantité	Prix total H.T. pour 3 ans
<b>Renouvellement Certificat électronique Exécutif</b> Certificat RGS ** à usage d'authentification et de signature Installé sur une clé cryptographique nominative Durée : 3 ans Etabli au nom de PAQUET Michel Date du renouvellement : 6 mai 2023	255,00 €	1	255,00 €
<b>Forfait prise en charge administrative – 1 certificat</b> Constitution du dossier administratif par JVS-Mairistem sur la base des éléments communiqués par la collectivité. Transmission du dossier à la collectivité pour signature et justificatifs. Contrôle et vérification de la complétude du dossier par JVS-Mairistem Réalisation de l'export de la clé publique pour le TDT iXChange Actes	70,00 €	1	70,00 €
<b>Protection Sérénité pour certificat électronique Exécutif</b> Permet, en cas de changement du titulaire d'un poste, d'obtenir un certificat pour la durée restant à courir Permet en cas de perte du certificat, de bénéficier d'une réédition de la carte à puce pour la durée restant à courir Permet en cas de perte du code PIN ou de blocage du certificat, de bénéficier d'un déblocage Valable 3 ans et dans la limite de 5 opérations	75,00 €	1	75,00 €
<b>Total H.T. pour 3 ans</b>			<b>400,00 €</b>
<b>T.V.A. (20 %)</b>			<b>80,00 €</b>
<b>Total T.T.C. pour 3 ans</b>			<b>480,00 €</b>

Bon pour commande le : **20 FEV. 2023**

Cachet et signature de l'ordonnateur :



**Le Président  
Michel PAQUET**

Publié(e) le 23 FEV. 2023  
Notifié(e) le .....  
Yutz, le 20 FEV. 2023  
Le Directeur Général des Services,  
par la délégation du Président.

**Stéphanie STEBERT**

**RAPPEL** : Il est essentiel d'anticiper au maximum la constitution du dossier administratif lié à ce renouvellement.  
Votre nouveau certificat sera quant à lui généré au plus proche de la date d'expiration du certificat actuel pour vous assurer une continuité de service optimale.

Bon de commande à retourner au plus tard le 6 mai 2023 à l'attention de Cindy CARRE  
par mail à [commande@jvs.fr](mailto:commande@jvs.fr) ou par courrier :

JVS-Mairistem - 7 rue Raymond Aron - CS 80547 Saint Martin sur le Pré  
51013 Châlons en Champagne Cedex

